

Vieillesse et économie

Tout se bonifie avec l'âge

Vivre plus longtemps signifie qu'il faut prendre des décisions financières réfléchies et efficaces par rapport aux objectifs en matière de retraite et de planification successorale.

Les gens vivent plus longtemps que jamais auparavant. Pourtant, même si les avancées en médecine, en santé, en nutrition et en conditionnement physique offrent aux Canadiens une meilleure espérance de vie, le nombre d'années qu'ils passent à la retraite n'a pas tellement changé depuis la dernière génération.

Les baby-boomers (nés entre 1946 et 1965)¹ atteignent progressivement l'âge de 65 ans, le traditionnel point de départ à la retraite, et cherchent des façons de financer leur style de vie et leurs objectifs tout au long de la retraite. Que ce soit pour assurer les nombreuses années de vie active auxquelles ils s'attendent ou financer des plans de retraite ambitieux, ils doivent prendre dès maintenant les mesures nécessaires pour garantir la réussite de leur projet.

Cette espérance de vie plus élevée ne signifie pas nécessairement que les Canadiens n'auront pas les moyens de cesser de travailler. Toutefois, pour vivre la longue et enrichissante retraite à laquelle aspirent la majorité d'entre eux, ils devront prendre des décisions financières réfléchies et efficaces par rapport à leurs objectifs en matière de retraite et de planification successorale, à leurs stratégies d'épargne et à leur planification fiscale.

Les Canadiens vivent plus longtemps

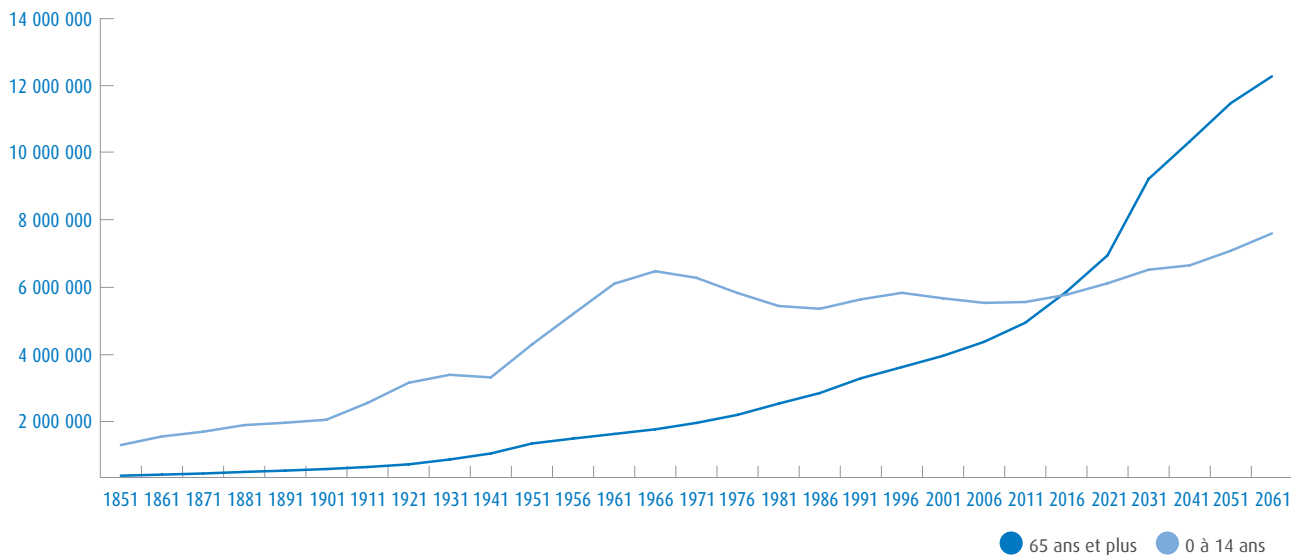
La population canadienne vieillit. De nos jours, l'espérance de vie des Canadiens est de 79 ans chez les hommes et de 83 ans chez les femmes², et ils passent en moyenne 15 ans à la retraite. Bon nombre d'entre eux vivent beaucoup plus longtemps, mais le nombre d'années à la retraite reste sensiblement le même puisqu'ils prolongent leur présence sur le marché du travail. Au pays, l'âge moyen du départ à la retraite était de 64 ans en 2017³, un chiffre qui croît lentement depuis plus d'une génération⁴.

Pendant la majeure partie de leur retraite, les Canadiens sont en bonne santé et mènent une vie active. C'est en moyenne à l'âge de 77 ans que leur état de santé déclinant limite ces activités et augmente la nécessité de recourir aux soins de santé⁵.

Le vieillissement de la population canadienne

Les données du recensement de 2016 montrent une hausse de 20 % du nombre de personnes âgées de 65 ans et plus, par rapport à une augmentation de seulement 5 % de la population générale⁶. En 2016, pour la première fois dans l'histoire du Canada, il y avait dans la population un plus grand nombre de personnes âgées de 65 ans et plus que d'enfants âgés de moins de 15 ans.

Nombre d'enfants et de personnes âgées au Canada de 1851 à 2061



Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 1851 à 2016. Les données de 2021 à 2061 sont des projections démographiques.

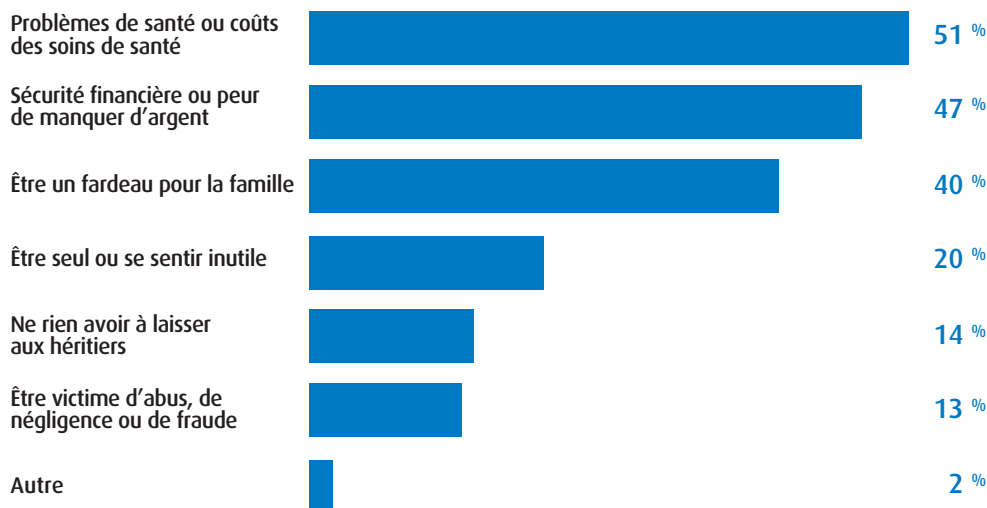
Cette tendance devrait se maintenir, puisque le nombre de personnes âgées augmente plus rapidement que le nombre d'enfants. L'augmentation de l'espérance de vie et le maintien d'un faible taux de fertilité contribuent au vieillissement de la population canadienne.

Mais au sein de cette population grisonnante, environ une personne sur cinq continue à travailler après l'âge de la retraite, un chiffre qui a doublé en seulement 20 ans⁷.

Inquiétudes concernant l'espérance de vie plus élevée

BMO Gestion de patrimoine a commandé un sondage afin de connaître le point de vue des Canadiens âgés de 55 ans et plus sur le vieillissement et les préoccupations qui découlent d'une espérance de vie plus élevée⁸. Les résultats du sondage peuvent aider les Canadiens à prendre conscience de ces enjeux et leur permettre de faire face de façon réfléchie et proactive à ceux qui comptent à leurs yeux.

Principales préoccupations liées au fait de vivre une longue vie⁹



Source : Sondage mené par Validatelt Technologies Inc. pour le compte de BMO Gestion de patrimoine en juillet 2018⁹.

Dans l'ensemble, la préoccupation la plus fréquente concerne le coût futur des soins de santé et les problèmes de santé qui pourraient avoir une incidence sur la qualité de vie (51 %). La peur de manquer d'argent à la retraite (47 %) et la crainte de devenir un fardeau pour les membres de la famille (40 %) sont aussi des réponses arrivées très haut dans la liste. La crainte d'être seul pendant ses vieux jours préoccupe 20 % des répondants et de ne plus rien avoir à laisser aux héritiers a été mentionnée par 14 % d'entre eux. Un nombre semblable (13 % des répondants) craint d'être victime d'abus, de négligence ou de fraude.

Mener une vie active à la retraite est agréable et peut vous aider à vieillir en santé. Cela ne se limite pas aux activités physiques, mais inclut aussi les interactions sociales enrichissantes. Pour bien des personnes, le bénévolat permet de se sentir utiles, de développer une camaraderie et d'acquérir de nouvelles compétences¹⁰.

Lorsque la santé devient un problème, avoir les ressources et les capacités nécessaires pour trouver les soins requis peut s'avérer difficile, surtout pour les proches et les membres de la famille. Une discussion sur les choses à prendre en considération et les coûts se trouve dans le rapport [Tenir compte des risques d'incapacité dans sa planification financière](#) d'Info-Patrimoine¹¹.

Les Canadiens restent sur le marché du travail plus longtemps

De nombreux Canadiens répondent à ces préoccupations en demeurant sur le marché du travail ou en touchant un revenu de travailleur autonome, plutôt que d'avoir recours à leur épargne-retraite. Du point de vue de la planification financière, les revenus supplémentaires gagnés au-delà de l'âge « normal » de la retraite ont une incidence très positive en contribuant à faire durer l'épargne plus longtemps et à atteindre les objectifs de retraite et de planification successorale. Le dernier recensement a révélé que les Canadiens qui détiennent un baccalauréat ou un diplôme de niveau plus élevé, et ceux qui n'ont pas droit à un régime de retraite de leur employeur sont beaucoup plus susceptibles de continuer à travailler au-delà de 65 ans⁷.

Avez-vous un plan d'urgence en cas de frais médicaux imprévus?

Est-ce que vos objectifs financiers s'harmonisent avec ceux de votre conjoint?

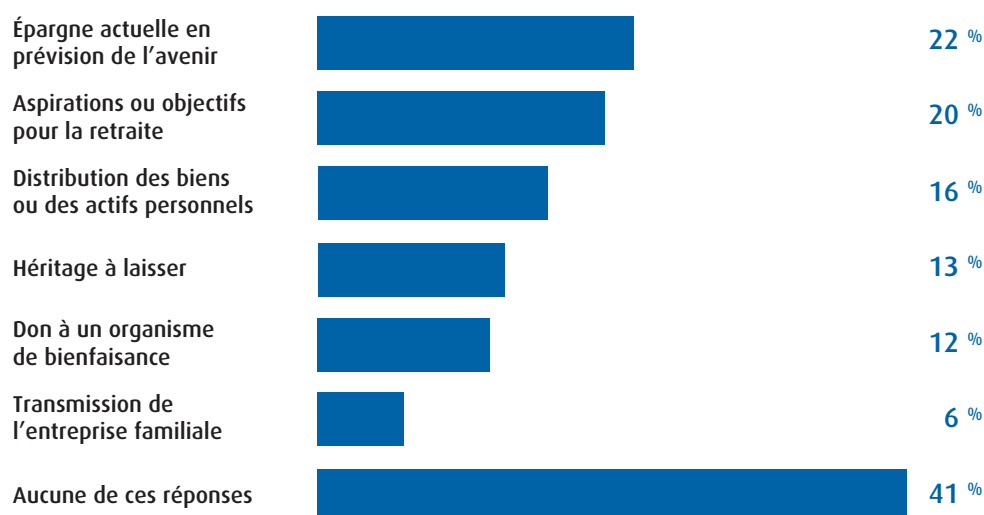
L'économie à la demande est une tendance à la hausse sur le marché de l'emploi et qui gagne en popularité chez les baby-boomers. Le rapport Info-Patrimoine intitulé [L'économie à la demande : Atteindre le bien-être financier en toute confiance](#)¹² a révélé que plusieurs d'entre eux cherchent un travail temporaire ou à la pige parce qu'ils ne sont pas prêts financièrement ou émotionnellement à prendre leur retraite.

Les conjoints ont des opinions divergentes

Un des constats les plus intéressants du sondage est que les conjoints ont des divergences d'opinions importantes quant aux objectifs financiers pour l'avenir. Le montant à mettre de côté pour le futur et le moment où commencer à épargner sont les sujets qui entraînent le plus souvent des divergences d'opinions (22 % des répondants), et les hommes sont plus susceptibles de signaler une divergence d'opinions avec leur conjointe. Les autres enjeux incluent les objectifs de retraite (20 %), la façon de distribuer les actifs et les biens personnels aux héritiers (16 %), l'héritage qu'ils souhaitent laisser aux proches (13 %), les dons aux organismes de charité (12 %) et les décisions concernant le transfert d'une entreprise familiale (6 %).

Moins de la moitié des répondants (41 %) ont déclaré qu'il n'y avait pas de divergences d'opinions majeures sur les questions financières au sein de leur couple.

Divergences d'opinion entre les conjoints au sujet des objectifs financiers⁹



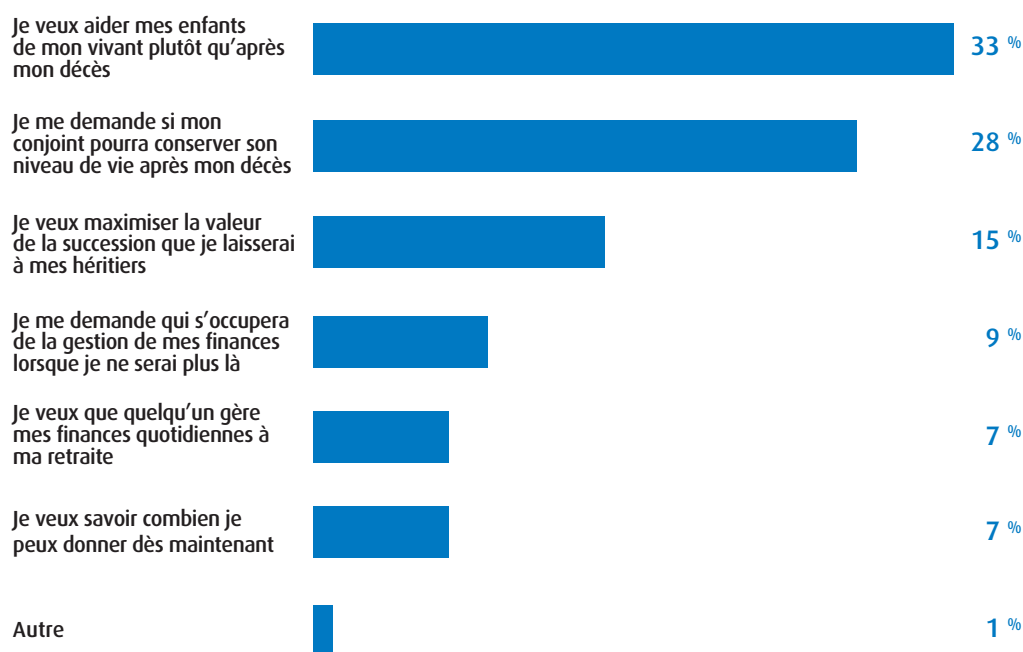
Source : Sondage mené par Validatelt Technologies Inc. pour le compte de BMO Gestion de patrimoine en juillet 2018⁹.

Certaines de ces divergences peuvent être dues au fait que les femmes ont tendance à vivre plus longtemps que les hommes, et qu'elles sont souvent plus jeunes que leur conjoint¹³.

Subvenir aux besoins des enfants adultes

Un enjeu auquel font face de nombreux couples à la retraite concerne l'étendue du soutien financier apporté aux enfants devenus adultes. Cette préoccupation parentale, qui a une incidence directe sur la situation financière pendant la retraite, est ressortie dans les enjeux familiaux signalés par les répondants. Un Canadien sur trois, âgé de 55 ans et plus, souhaite apporter une aide financière à ses enfants de son vivant, plutôt que de leur laisser un héritage à son décès (33 %). Suivent les préoccupations concernant le niveau de vie du conjoint survivant (28 %) et la possibilité de maximiser la valeur de la succession laissée aux héritiers (15 %). La gestion des finances personnelles du conjoint survivant et de la famille a été mentionnée par 9 % des personnes interrogées, et la gestion des finances quotidiennes à la retraite, par 7 % des répondants.

Perspectives personnelles et familiales par rapport à vivre au-delà de l'espérance de vie moyenne



Source : Sondage mené par ValidateIt Technologies Inc. pour le compte de BMO Gestion de patrimoine en juillet 2018⁸.

Est-ce que vos objectifs de retraite peuvent être atteints avant que vous n'apportiez une aide financière à vos enfants?

La décision d'apporter une aide financière à un enfant adulte ou à un petit-enfant doit s'inscrire dans un contexte plus large et être prise en tenant compte de la planification de la retraite et de la succession, idéalement dans le cadre d'un plan financier complet. Lorsqu'il a été déterminé que les objectifs de retraite peuvent être atteints, une aide financière peut être offerte aux enfants adultes sans que les parents s'inquiètent de manquer d'argent. Le rapport Info-Patrimoine intitulé [La Banque familiale – un réconfort pour tous](#) traite en détail de ce sujet¹⁴.

Avec le nombre croissant de familles recomposées, cet enjeu revêt une grande importance pour de nombreux Canadiens. Plus de 40 % des unions au Canada se solderont par un divorce avant la fin de la 30^e année du mariage¹⁵. Les deuxièmes et les troisièmes unions compliquent la question

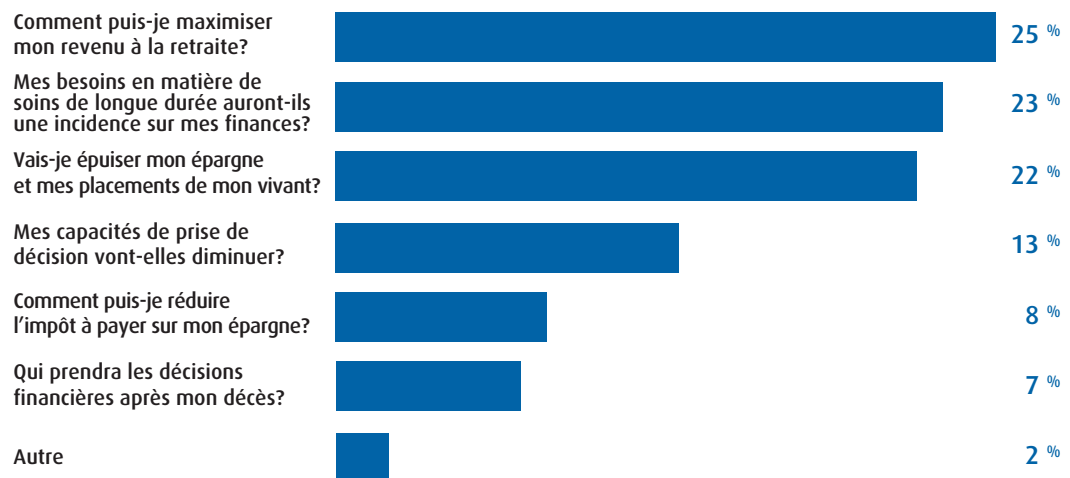
de l'aide financière apportée aux enfants adultes – quels enfants y ont droit et à partir des ressources financières de quel parent? Si on ajoute à cela les coûts liés à un divorce, il reste souvent moins d'argent pour aider financièrement les plus jeunes membres de la famille.

Les objectifs de retraite et de placement

Les auteurs du sondage ont également demandé aux Canadiens âgés de 55 ans et plus de dresser la liste des enjeux les plus importants qu'ils rencontrent sur le plan des placements et de la retraite. Trois réponses sont revenues fréquemment : le désir de maximiser le revenu de retraite a été souligné par 25 % des répondants, une préoccupation par rapport à la répercussion du coût des soins de longue durée sur les finances personnelles a été mentionnée par 23 % des répondants et enfin, la crainte d'épuiser son épargne-retraite de son vivant est partagée par 22 % des personnes. Parmi les autres préoccupations moins fréquentes, mais qui sont tout de même d'actualité, on compte les inquiétudes liées aux capacités réduites (13 %), la réduction de l'impôt sur l'épargne (8 %) et l'incertitude quant à savoir qui prendra les décisions financières après le décès (7 %).

Est-ce que votre plan de gestion de patrimoine tient compte de vos perspectives sur les placements et la retraite?

Perspectives sur les placements et la retraite par rapport à vivre au-delà de l'espérance de vie moyenne



Source : Sondage mené par ValdateIt Technologies Inc. pour le compte de BMO Gestion de patrimoine en juillet 2018*.

Comme les ressources financières ne sont pas illimitées, la planification financière est essentielle si l'on veut répondre à toutes ces préoccupations.

Le coût des soins de santé

Le coût des soins de santé et son incidence sur les objectifs de retraite font partie des principales préoccupations soulevées par les répondants, et ce, même si de nombreux coûts médicaux sont couverts par les programmes provinciaux d'assurance-maladie. Les frais associés aux soins de longue durée, prodigués à domicile ou dans un établissement de soins infirmiers, peuvent avoir une incidence financière néfaste sur les plans de retraite et de succession.

Avez-vous réfléchi à ces stratégies de planification fiscale?

C'est pourquoi il est nécessaire d'élaborer de solides plans financiers et de retraite qui tiennent compte des coûts supplémentaires que pourraient entraîner les soins de longue durée. Un rapport Info-Patrimoine fournit une estimation des coûts pour les soins offerts à domicile ou en maison de retraite au Canada¹⁶.

Les baby-boomers se retrouvent actuellement dans un contexte peu enviable où ils s'inquiètent non seulement de leur propre situation, mais aussi du coût des soins de santé de leurs parents. Compte tenu de l'augmentation de la durée de vie, des familles recomposées et des remariages, la génération sandwich¹⁷ s'est considérablement élargie et ressemble de moins en moins à un sandwich, et de plus en plus à un sous-marin de 12 pouces.

La réduction de l'impôt

Les impôts sont un élément important à considérer dans le cadre de la planification de la retraite et de la succession. En mettant en place des stratégies visant à réduire l'impôt aujourd'hui et dans le futur, on s'assure d'une plus grande disponibilité des actifs qui pourront financer une retraite agréable et être transmis à la génération suivante.

L'un des moyens les plus efficaces de réduire l'impôt du ménage est le fractionnement du revenu. Avec les conseils d'un fiscaliste, le fractionnement du revenu de pension constitue une stratégie simple et efficace de réduction de l'impôt sur le revenu. Les couples peuvent ainsi tirer parti du taux d'imposition marginal le moins élevé lorsque l'un d'entre eux touche un revenu de retraite beaucoup plus élevé que l'autre. Une autre stratégie populaire consiste à utiliser un prêt au taux prescrit. Faire participer des parents à faible revenu à une telle stratégie au moment de leur offrir un soutien financier peut permettre de réduire l'impôt à payer.

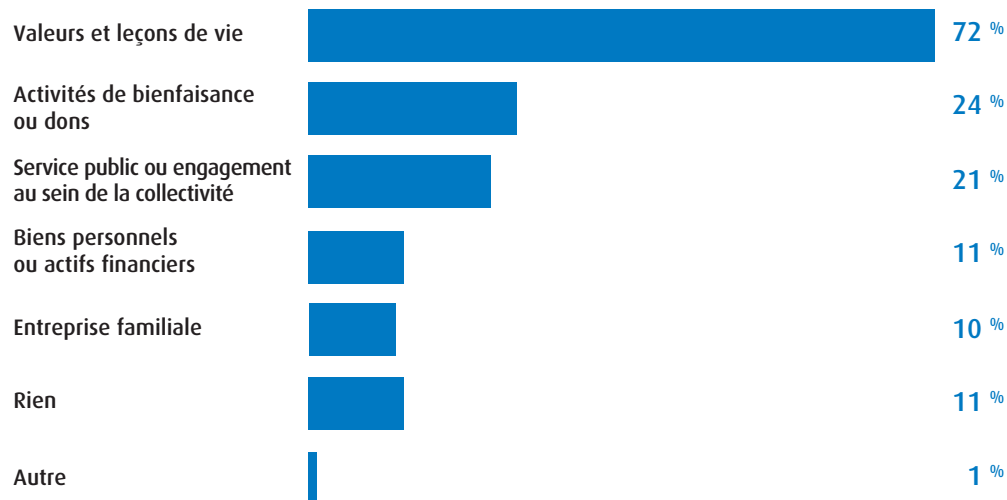
Il est important de noter que le simple fait de détenir des placements ou d'autres actifs en propriété conjointe n'entraîne pas automatiquement un fractionnement légal et approprié du revenu. Chaque situation est unique et il est essentiel de suivre certaines étapes pour répondre aux règles de fractionnement du revenu et d'économie d'impôt.

Il est possible d'utiliser les sociétés et les fiducies pour réduire l'impôt, mais il s'agit d'une stratégie compliquée, qui s'est davantage complexifiée avec les changements introduits par le gouvernement fédéral dans le budget de 2018. Certaines stratégies de fractionnement du revenu sont toujours en vigueur, mais dans plusieurs situations, le versement de dividendes discrétionnaires à des membres de la famille touchant un revenu plus faible n'est plus avantageux sur le plan fiscal. Dans de tels cas, un fiscaliste doit être consulté.

La philanthropie

Les auteurs du sondage ont demandé aux Canadiens âgés de 55 ans et plus de s'exprimer sur la façon dont ils aimeraient qu'on se souvienne d'eux après avoir vécu une longue vie bien remplie. Près des trois quarts des répondants (72 %) ont indiqué accorder de l'importance aux valeurs et aux leçons de vie qu'ils auront transmises à leur famille et à leurs amis. Une personne sur quatre (24 %) estime que son legs reposera sur des activités de bienfaisance et des dons, et 21 % des répondants ont mentionné le service public et l'engagement au sein de la collectivité. Du point de vue du legs, l'accumulation de richesse a généralement moins d'importance pour les répondants. Seulement 11 % des personnes interrogées ont fait référence aux biens personnels et aux actifs financiers, et seulement 10 % aux entreprises familiales.

Comment les Canadiens aimeraient qu'on se souviene d'eux?



Source : Sondage mené par Validatelt Technologies Inc. pour le compte de BMO Gestion de patrimoine en juillet 2018.

Avez-vous réfléchi à la manière dont vous voulez qu'on se souviene de vous?

Une forte proportion des répondants au sondage estiment que leur legs sera davantage défini par les valeurs auxquelles ils auront adhéré et les leçons qu'ils auront transmises à leurs proches, plutôt que par les biens matériels et la richesse qu'ils auront accumulés. La question du legs personnel est traitée en profondeur dans le rapport Info-Patrimoine [Que léguerez-vous à votre décès? Une chicane de famille ou un précieux héritage?](#)¹⁸. Son contenu va au-delà de la planification successorale traditionnelle et donne des pistes pour éviter les conflits familiaux et assurer la transmission d'un legs positif et durable.

De nombreux Canadiens qui possèdent les ressources financières nécessaires accordent de l'importance aux dons de bienfaisance. En effet, ceux-ci peuvent présenter d'importants avantages fiscaux pour les personnes soumises aux taux d'imposition marginaux les plus élevés. De plus, certaines stratégies, comme l'établissement d'une fondation de bienfaisance ou d'un fonds dirigé, peuvent entraîner des avantages fiscaux immédiats, tout en mettant en place un legs à long terme visant à soutenir des causes importantes aux yeux du donateur. L'un des principaux avantages de ce type d'instrument à long terme est qu'il permet aux donateurs d'agir de manière réfléchie et méthodique et de faire participer les membres de leur famille. Il peut être perçu comme un legs pour toute la famille.

L'importance d'un bon testament

Il est très important de faire appel à un conseiller juridique expérimenté qui pourra préparer des testaments et des procurations qui expliquent clairement vos objectifs en matière de planification successorale et de distribution. Régler un litige entre différents bénéficiaires potentiels de la succession coûte cher et réduit le montant disponible pour vos héritiers. Une telle situation peut aussi entraîner la retenue des distributions de la succession pendant des années et retarder le moment où vos proches et les causes qui vous tiennent à cœur pourraient profiter de cet avantage financier.

La planification du legs

Tous ceux qui entreprennent la planification de leur succession souhaitent qu'après leur décès, la bonne volonté et l'harmonie règnent entre les membres de leur famille, plutôt que le ressentiment et la division. Privilégier l'égalité ou l'équité dans leur succession est une décision particulièrement lourde de conséquences que doivent prendre les parents et les grands-parents lorsqu'ils planifient le transfert de leurs biens à la prochaine génération.

En matière de planification successorale, l'égalité signifie qu'on divise l'héritage de façon égale sans tenir compte de la situation économique des bénéficiaires. En d'autres mots, chaque enfant reçoit le même montant, quelles que soient ses caractéristiques particulières, sa situation personnelle et sa capacité de gain. Par contre, un plan successoral fondé sur l'équité tient compte de la situation personnelle de chaque enfant. Alors qu'une succession fondée sur l'équité tient compte des différences personnelles, qu'elle cherche à atténuer en dédommageant l'enfant moins nanti, une succession fondée sur l'égalité fait fi, en quelque sorte, des différences entre les enfants.

L'assurance vie peut être utilisée pour transmettre des fonds aux enfants et aux petits-enfants d'une façon qui repose sur l'égalité. Cette option peut être particulièrement rentable en présence d'actifs importants, comme une entreprise familiale ou des biens immobiliers, qui sont difficiles à distribuer à de multiples bénéficiaires ou qui sont frappés d'un fort impôt successoral.

L'éducation financière est la clé

Les facteurs qui peuvent avoir une incidence sur la retraite, la planification successorale et la capacité financière d'atteindre les objectifs personnels sont nombreux. Certains d'entre eux sont de nature personnelle, comme le montant que vous avez épargné, l'aide financière apportée à vos enfants adultes et les causes importantes pour vous. D'autres facteurs, notamment les changements apportés aux règles fiscales et l'évolution de la situation économique, doivent être pris en compte à mesure qu'ils surviennent, puisqu'ils ont une incidence sur vos plans de retraite.

Ainsi, en apprendre davantage au sujet de vos finances personnelles et établir des objectifs et un plan financier constitue un investissement précieux. S'il est parfois difficile de trouver du temps pour le faire lorsqu'il faut travailler et gagner sa vie, la retraite est le moment idéal pour tirer parti des ressources professionnelles et acquérir des connaissances qui vous permettront d'atteindre vos objectifs en matière de finances, de retraite et de succession.

Renseignez-vous sur les options et les occasions financières qui s'offrent à vous auprès de votre professionnel en services financiers de BMO, et vous serez en mesure de mieux gérer votre avenir financier et de mettre en place un plan qui répondra à vos besoins continus en liquidités à la retraite et à vos objectifs de planification successorale.

Notes

- ¹ [Les générations au Canada](#). Statistique Canada, mai 2012.
- ² [Espérance de vie](#). Statistique Canada, avril 2015.
- ³ [Âge de la retraite selon la catégorie de travailleur, données annuelles](#). Statistique Canada, juillet 2018.
- ⁴ [Reporter sa retraite : une tendance récente?](#) Carrière, Y. et Galarneau, D., Statistique Canada, octobre 2011.
- ⁵ [Coup d'œil sur la santé – Quatre-vingt-dix ans de changements dans l'espérance de vie](#). Decady, Y. et Greenberg, L., Statistique Canada, juillet 2014.
- ⁶ [Chiffres selon l'âge et le sexe, et selon le type de logement : Faits saillants du Recensement de 2016](#). Statistique Canada, mai 2017.
- ⁷ [Les personnes âgées au travail au Canada](#). Statistique Canada, novembre 2017.
- ⁸ Sondage de BMO Groupe financier mené en ligne par Validatelt Technologies Inc. pour le compte de Info-Patrimoine entre le 28 juin 2018 et le 5 juillet 2018 auprès d'un échantillon de 505 Canadiens âgés de 55 ans et plus. Pour un échantillon probabiliste de cette taille, les résultats sont exacts à plus ou moins 3 %, selon un niveau de confiance de 95 %.
- ⁹ Certains répondants peuvent avoir sélectionné plus d'une réponse; il est donc possible que les pourcentages indiqués dans le tableau ne totalisent pas 100 %.
- ¹⁰ [Grey Matters: A life fulfilled can continue later in life \(en anglais seulement\)](#). Morris, W., *National Post*, mars 2018.
- ¹¹ [Tenir compte des risques d'incapacité dans sa planification financière](#). Info-Patrimoine, avril 2014.
- ¹² [L'économie à la demande : Atteindre le bien-être financier en toute confiance](#). Info-Patrimoine, juillet 2018.
- ¹³ [Nouvelles tendances dans le mode de vie et la conjugalité des personnes âgées d'aujourd'hui et de demain](#). Milan, A., Wong, I. et Vezina, M., Statistique Canada, février 2014.
- ¹⁴ [La Banque familiale – un réconfort pour tous](#). Info-Patrimoine, décembre 2015.
- ¹⁵ [Divorce, séparation et désunion au Canada](#). L'Institut Vanier de la famille, juillet 2018.
- ¹⁶ [Vous gagnez en sagesse avec l'âge, mais qui vous rattrapera si vous tombez?](#) Info-Patrimoine, août 2015.
- ¹⁷ [La génération sandwich](#). Info-Patrimoine, avril 2014.
- ¹⁸ [Que léguerez-vous à votre décès? Une chicane de famille ou un précieux héritage?](#) Info-Patrimoine, juillet 2013.

BMO  **Gestion de patrimoine**
Ici, pour vous.™



Pour consulter d'autres articles et informations, cliquez ici bmo.com/rapports-patrimoine

BMO Gestion de patrimoine fournit cette publication dans un but d'information seulement. Cette publication ne prétend pas offrir des conseils professionnels et ne doit pas être considérée comme tel. Le contenu de cette publication provient de sources que nous croyons fiables, mais BMO Gestion de patrimoine ne peut toutefois garantir son exactitude ou son exhaustivité. Il est préférable de consulter un représentant de BMO concernant votre situation personnelle ou financière. L'information contenue dans ce document ne constitue pas une analyse définitive de l'application des lois fiscales, fiduciaires ou successorales. Les commentaires sont de nature générale et, par conséquent, nous vous conseillons d'obtenir un avis professionnel sur votre situation fiscale particulière.

BMO Gestion de patrimoine est un nom commercial qui désigne la Banque de Montréal et certaines de ses sociétés affiliées qui offrent des produits et des services de gestion de patrimoine. Les produits et les services ne sont pas tous offerts par toutes les entités juridiques au sein de BMO Gestion de patrimoine.

BMO Banque privée fait partie de BMO Gestion de patrimoine et est le nom sous lequel la Banque de Montréal offre ses services bancaires. Les services de gestion de placements sont offerts par BMO Gestion privée de placements inc., une filiale indirecte en propriété exclusive de la Banque de Montréal. Les services de planification et de garde de valeurs ainsi que les services successorales et fiduciaires sont offerts par la Société de fiducie BMO, filiale en propriété exclusive de la Banque de Montréal.

BMO Nesbitt Burns Inc. offre une gamme complète de services de placement et est une filiale en propriété exclusive de la Banque de Montréal. Si vous êtes déjà client de BMO Nesbitt Burns Inc., veuillez vous adresser à votre conseiller en placement pour de plus amples renseignements. Tous les conseils et produits d'assurance sont offerts par des agents d'assurance vie autorisés et, au Québec, par des conseillers en sécurité financière par l'intermédiaire de BMO Nesbitt Burns Services financiers Inc.

BMO Nesbitt Burns Inc. est membre du Fonds canadien de protection des épargnants. Membre de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières.

™ « BMO (le médaillon contenant le M souligné) » est une marque de commerce déposée de la Banque de Montréal, utilisée sous licence. ™ « Nesbitt Burns » est une marque de commerce déposée de BMO Nesbitt Burns Inc.

Tous droits réservés. La reproduction de ce document sous quelque forme que ce soit ou son utilisation à titre de référence dans toute autre publication est interdite sans l'autorisation écrite expresse de BMO Gestion de patrimoine.